



Vol a l'etalage et tentative d'escroquerie

Par **jejecalinou_old**, le **05/09/2007 à 17:00**

bonjour tout le monde,

je me suis fais attraper au mois de janvier pour vol a l'etalage et tentative d'escroquerie, c'est mon premier delit et je suis convoquer a l'association A.F.P.P a paris saint michel pour une confrontation avec le directeur du magasin et moi.

qu'est se que je risque merci de vs reponse j'ai hyper peur.

Par **Jurigaby**, le **05/09/2007 à 17:36**

Bonjour.

Vous ne risquez rien, du moins si tout se passe bien.

Je ne connais pas l'AFPP maintenant, au vu de votre histoire il semble que ce soit une associaiton ayant pour objet la médiation pénale.

En clair, vous allez voir avec le directeur du magasin comment vous pourrez faire pour réparer le préjudice que vous lui avez causé.

Si vous tombez sur un commun accord, alors le procureur de la république classera le dossier sans suite.

Par **jejecalinou_old**, le **05/09/2007** à **21:58**

merci beaucoup j'avais peur que il y est vraiment quelque chose de grave.